

Bibliothèque numérique

medic@

**Huzard, Jean Baptiste. Discours
prononcé le 10 septembre 1814, lors
de l'inhumation de M. Chabert,
directeur de l'Ecole royale vétérinaire
d'Alfort...**

1814.

Cote : 90945 t. 5 n° 12



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?90945x005x12>

DISCOURS

Prononcé le 10 septembre 1814, lors de l'inhumation de M. CHABERT, directeur de l'École royale vétérinaire d'Alfort, membre honoraire des Sociétés royales de Médecine et d'Agriculture de Paris, correspondant de l'Institut de France, etc., décédé le 8 septembre 1814.

Par M. HUZARD,

*Inspecteur général des Écoles royales vétérinaires,
membre de l'Institut.*

MESSIEURS,

Il est des hommes dont l'éloge consiste dans l'exposé des travaux utiles auxquels ils se sont livrés, et qu'ils ont créés et perfectionnés; tels sont ceux qui ont occupé pendant plus d'un demi-siècle celui dont nous déplorons aujourd'hui la perte, et à la dépouille mortelle duquel nous venons rendre les derniers devoirs.

Philibert Chabert est né à Lyon le 6 janvier 1737; son père étoit maréchal, et c'est dans la maison paternelle qu'il a pris les premiers éléments d'un art qu'il a illustré depuis.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Attiré à Paris par la réputation dont les maréchaux de cette ville jouissoient alors à juste titre, et par le besoin de s'y perfectionner, il entra chez *Lafosse* le père, y puisa le goût de l'observation, et s'y livra à la pratique de la ferrure avec ce discernement et ce tact fin qui ont fait sa réputation et celle de l'École d'Alfort. C'est à *Lafosse* le père que les Écoles vétérinaires et la France doivent M. *Chabert*.

Il fit les campagnes d'Hanovre attaché aux équipages du prince de Condé en qualité de maréchal, et ne les quitta, pour entrer à l'École vétérinaire de Lyon qui venoit d'être établie par *Bourgelat*, qu'à la paix de 1763. C'est dans ces campagnes qu'il a recueilli une foule de faits de pratique sur la ferrure et sur la chirurgie vétérinaire, dont il a fait une si utile application, et qu'il se plaisoit à rappeler à ses élèves dans ses leçons.

L'instituteur des Écoles vétérinaires le distingua bientôt; il sentit tout le parti qu'il pouvoit tirer de ses talens pour celle d'Alfort qu'il établissoit en 1766, et dans laquelle il le plaça à la tête des hôpitaux et des forges; il ne tarda pas à s'applaudir de son choix; les *Lafosse* père et fils, les *Ronden*, les *Janson*, les *Gely*, les *Galicy*, les *Raymond*, les *Germain*, et quel-

ques autres jouissoient d'une grande réputation et étoient l'honneur de la maréchallerie à Paris et à Versailles ; les hôpitaux et les forges de l'École ne furent pas moins promptement remplis d'animaux malades et boiteux qui sortoient guéris et redressés , et qui étoient bientôt remplacés par d'autres ; mais le plus bel hommage rendu aux talens de M. *Chabert* , c'est que ces maréchaux envoyèrent leurs enfans étudier sous lui , et ces enfans se font honneur aujourd'hui d'avoir été ses disciples.

Bourgelat se plaisoit à rendre justice à notre second maître et ne dissimuloit pas les obligations qu'il lui avoit ; « la rapidité de ses progrès , di-
» soit-il dans un de vos livres élémentaires , lui
» assure une réputation qui seule suffiroit pour
» convaincre à jamais de l'utilité de nos établis-
» semens (1). » Lisez, MESSIEURS, lisez l'*Essai sur la ferrure* , vous y verrez M. *Chabert* , au milieu de l'atelier des forges , dictant à son maître des leçons que la plume de celui-ci savoit si bien transcrire aux élèves ; vous y verrez le beau portrait qu'il a tracé de la maréchallerie ; vous vous pénétrerez de son importance dans la pratique de

(1) *Essai sur les appareils et sur les bandages propres aux quadrupèdes. Paris, Imprimerie royale. 1770. Avertissement , page x.*

l'art vétérinaire ; vous cesserez de l'envisager comme la partie la plus servile et la moins importante de vos études ; vous vous persuaderez bien que celui qui ne la connoît point , ou qui la connoît mal , est hors d'état de remplir les vues du Gouvernement ; vous ferez tous vos efforts pour conserver le feu sacré , et pour que les étincelles qui brillent encore aujourd'hui ne soient pas enfouies dans la tombe de celui qui a su si long-temps le conserver.

M. *Chabert* a publié plusieurs mémoires de médecine vétérinaire pratique et économique, sur le charbon, la morve, la gale, la péripneumonie ; sur quelques épizooties ; sur la jurisprudence vétérinaire et sur les vaches laitières ; ils sont imprimés séparément , ou dans les *Mémoires de la Société royale d'Agriculture de Paris* , de la *Société royale de Médecine* , dans le *Journal d'Agriculture* et dans les *Instructions vétérinaires* ; quelques-uns ont été réimprimés plusieurs fois par ordre du Gouvernement , ou traduits en allemand et en italien ; tous sont écrits avec méthode , précision et clarté ; on y reconnoît l'esprit d'ordre et d'observation qui caractérise tous ses travaux , et sur-tout l'étude de la nature dans l'animal malade.

Son ouvrage sur les maladies vermineuses des

animaux a appelé l'attention des naturalistes sur cette partie importante de la zoologie domestique. L'application de l'huile empyreumatique à la destruction des vers intestins n'est pas moins intéressante, et il a le très-grand avantage d'avoir substitué à un remède très-cher (*l'huile animale de Dippel*), dont on faisoit peu d'emploi et dont les propriétés n'étoient pas bien connues, un médicament facile à préparer, dont les effets sont certains, et qui est, par son prix, à la portée de tous les propriétaires d'animaux.

Outre ce que M. *Chabert* a publié, vous avez encore, MESSIEURS, entre les mains, des cahiers manuscrits sur plusieurs maladies, et il avoit préparé un grand ouvrage sur les opérations chirurgicales, dont toutes les planches sont gravées, et que le Gouvernement, juste appréciateur des talens, s'empressera sans doute d'acquérir de sa famille, pour les progrès d'une science à laquelle il a déjà tant sacrifié.

Doué d'une grande activité et d'un ardent amour du travail, il est difficile de comparer M. *Chabert* tel que nous l'avons vu depuis quelques années, affoibli par l'âge et par l'étude, à ce qu'il étoit autrefois. Attaché à lui depuis quarante-cinq ans par la reconnoissance, par une amitié constante et par quelques travaux qui nous

(6)

sont communs , il m'est permis de vous le montrer , MESSIEURS , chargé de tous les détails d'une administration encore naissante ; entretenant une correspondance suivie , administrative et scientifique , avec le directeur général , sans surveillant , sans secrétaire , en remplissant lui-même les fonctions ; dirigeant les hôpitaux et les forges , répondant journellement à un nombreux public ; consulté de tous côtés , opérant , forgeant et ferrant toutes les fois qu'il falloit constater une nouvelle ferrure , une nouvelle opération , et répétant jusqu'à ce que le succès soit assuré , ou que l'expérience en ait démontré l'inutilité : je puis vous le montrer encore , malgré tous les travaux du jour , passant une partie des nuits à écrire , à étudier , à se mettre au courant des connoissances nombreuses nécessaires au vétérinaire , et sans lesquelles on n'acquiert ni talens , ni réputation solides.

Nommé successivement professeur de maréchallerie , de maladies et des opérations , inspecteur des études et directeur de l'École d'Alfort , il a succédé à *Bourgelat* , en 1780 , dans sa place de directeur et inspecteur général des Écoles royales vétérinaires , dont il a conservé le titre jusqu'à l'époque désastreuse de la révolution ; il fut confirmé dans sa place de directeur de l'É-

cole d'Alfort en 1794, et nommé de nouveau professeur de maréchallerie et de jurisprudence vétérinaire en 1806. Ce n'est que depuis peu de temps que ses forces affoiblies et son âge avancé ne lui permettant plus de remplir ces diverses fonctions, il lui fut donné un adjoint pour chacune.

Ses longs et utiles travaux lui avoient mérité les titres de pensionnaire du Roi, de chevalier de la Légion-d'Honneur, de membre honoraire du Comité des Haras; de membre des Sociétés royales d'Agriculture et de Médecine de Paris, de correspondant de l'Institut de France, et de plusieurs autres Sociétés savantes françaises et étrangères.

Oublions, s'il est possible, et d'après le bel exemple qui nous en est donné sur le Trône, oublions que M. *Chabert* fut une des victimes de cette révolution qui s'éloigne si rapidement de nous; oublions que sa longue incarcération a fait trembler ses amis pour sa vie; mais n'oublions point que ce temps ne fut pas tout entier perdu pour la science, et que M. *Chabert*, calme au milieu des prisons, s'occupoit des progrès de l'art vétérinaire et préparoit des travaux utiles.

Éminemment bon, il jugea les autres comme il s'étoit toujours jugé lui-même; il fut confiant, il le fut trop, il faut le dire, il fut trompé; on abusa de sa réputation pour lui prêter, dans ces

derniers temps , quelques erreurs sur les maladies contagieuses ; mais ses véritables amis veilloient , et quel que soit le mal que ces erreurs ont produit et qu'elles produiront peut-être encore , il ne lui sera point attribué , sa réputation restera intacte.

Bon époux , bon père et bon ami , il fut le père de ses élèves comme il l'étoit de ses enfans ; il vit arriver avec joie dans l'École les fils de ses premiers disciples ; cette seconde génération lui apportoit , avec l'espérance pour elle , le tribut d'amour et de reconnoissance des pères ; ce tribut , MESSIEURS , nous venons le lui payer aujourd'hui , pour la dernière fois , pour nous et pour tous nos confrères ; qu'il soit consacré par un monument aussi simple que l'étoit le savant auquel il sera destiné , et qui rappellera à nos enfans et aux générations futures les services rendus à l'art vétérinaire et à son pays par PHILIBERT CHABERT.

Imprimerie de Madame HUZARD (née VALLAT LA CHAPELLE).